

205-07 Signature de l'entente avec Gestion La Triade inc. – Projet secteur domiciliaire « Domaine Bellevue »

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon

Et résolu :

- D'** autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la dite entente;
- D'** affecter 20 000 \$ du surplus accumulé affecté au développement économique à la réalisation des engagements de la Municipalité prévus à l'entente.

Adoptée à l'unanimité

206-07 Radiation de taxes – dossier 5106-53-8429

Il est proposé par M. le conseiller Gilbert Thomassin

Et résolu :

- De** radier au 1^{er} janvier 2007 les taxes à recevoir de la Municipalité pour le dossier 5106-53-8429 pour un montant de 1145.78 \$.

Adoptée à l'unanimité

207-07 Bell Canada – implantation d'équipements pour service haute vitesse

Considérant que Bell souhaite offrir le service haute-vitesse dans le secteur de Sainte-Brigitte-de-Laval et prévoit procéder prochainement à l'installation d'un équipement technologique (type cabinet) dans le secteur du boulevard du Lac et la rue Marcoux.

Considérant que le gestionnaire du projet a identifié un site potentiel pour y installer le cabinet soit tout près des boîtes aux lettres situées face au 15, rue Marcoux.

Il est proposé par M. le conseiller Raphaël Brassard

Et résolu :

- D'** autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à négocier les modalités d'occupation par Bell d'une bande de terrain nécessaire à la réalisation des travaux en considération avec les priorités de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

208-07 Demande au ministre de la Santé et Services sociaux – médecin à Sainte-Brigitte-de-Laval

Considérant qu' il n'y a plus de médecin pratiquant à Sainte-Brigitte-de-Laval;

- Considérant que** les résidants n'ont plus de médecin de famille;
- Considérant qu'** il est dans l'intérêt de la population d'avoir accès à des soins de santé à proximité;
- Considérant que** la population est en plein essor;
- Considérant qu'** il s'agit d'un service essentiel.

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon
Et résolu :

De présenter, au ministre de la Santé et des Services sociaux, une demande afin d'obtenir les services d'un médecin immigrant pour la population de Sainte-Brigitte-de-Laval;

Adoptée à l'unanimité

209-07

Période de questions

Monsieur le maire Pierre Vallée invite les citoyens et citoyennes présents à poser leurs questions.

Les questions ont portées sur : Aucune question.

210-07

Modifications au règlement n° 536-07 - Règlement décrétant l'acquisition de véhicules municipaux par une dépense et un emprunt n'excédant pas 650 000 \$

À la demande du ministère des Affaires municipales et des Régions.

Il est proposé par M. le conseiller Gilbert Thomassin
Et résolu :

De modifier l'article 1 en ajoutant :

Le conseil est autorisé à faire l'acquisition de véhicules **afin de faire l'entretien des rues et autres travaux de la Municipalité** pour une somme n'excédant pas 650 000 \$, tel que décrit dans l'estimation des coûts préparé par Gaétan Bussièrès, directeur général et secrétaire-trésorier, en date du 15 mai 2007 décrite à l'annexe « A » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

De remplacer l'article 3 par celui-ci :

Les dépenses engagées relativement aux intérêts et aux remboursements en capital des échéances annuelles de l'emprunt **seront prélevées à même les revenus généraux de la Municipalité.**

Adoptée à l'unanimité

211-07A **Octroi de mandat - Caractérisation environnementale du 5, rue Auclair, évaluation des volumes et migration**

Il est proposé par M. le conseiller Raphaël Brassard

Et résolu :

Que ce conseil mandate la firme TECHNISOL 325, rue de l'Espinay, Québec (Québec) G1L 2J2, pour réaliser une caractérisation environnementale au 5, rue Auclair incluant :

Évaluation des volumes : pour un montant maximal de 11 690,00\$

Migration : pour un montant maximal de 9 380,00 \$

Que ces contrats soient octroyés par étape, selon les besoins, sur approbation du directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

211-07B **Octroi de mandat – Caractérisation environnementale du 5, rue Auclair, accompagnement avec le ministère du Développement durable, Environnement et des Parcs**

Il est proposé par M. le conseiller Raphaël Brassard

Et résolu :

Que ce conseil mandate la firme TECHNISOL 325, rue de l'Espinay, Québec (Québec) G1L 2J2, pour l'accompagnement dans la démarche avec le ministère du Développement durable, Environnement et des Parcs dans le dossier de la caractérisation environnementale au 5, rue Auclair. Les frais reliés à cette démarche seront facturés sur une base horaire et unitaire pour un montant maximal de 6 000 \$, excluant les taxes;

Que ce contrat soit selon les besoins, après approbation du directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

212-07 **Levée de la session spéciale**

Il est proposé par M. le conseiller Raphaël Brassard

Et résolu

De lever la session spéciale à 20 h.

Adoptée à l'unanimité

PIERRE VALLÉE,
Maire

GAÉTAN BUSSIÈRES
Directeur général et
secrétaire-trésorier